

La COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GUILLESTROIS & DU QUEYRAS
Recrute par voie statutaire ou par défaut par voie contractuelle

1 Musicien.ne Intervenant.e en milieu scolaire

À temps non-complet partiel (de 10h hebdomadaires et plus selon polyvalence)

Cadre d'emploi / grade : Assistant d'Enseignement Artistique (AEA) principal de 1^{ère} ou 2^{ème} classe

1. **CONTEXTE :**

La Communauté de communes du Guillestrois Queyras (hautes Alpes) accompagne les habitants au quotidien et tout au long de la vie ! Dans le Guillestrois-Queyras, vivez toute l'année au rythme des saisons à travers les activités de pleine nature, la vie associative, les activités culturelles, le patrimoine qu'il offre... C'est dans cet environnement bienveillant où il fait bon vivre que s'inscrit l'EMAGQ, école de musique et d'arts, adhérente au Schéma départemental de l'enseignement artistique, qui compte 270 élèves environ.

L'équipe d'enseignants et la directrice mettent en place une pédagogie de projet annuel, en collaboration avec les élus de la commission.

L'EMAGQ accueille en priorité les enfants dès l'âge de 4 ans et propose un organigramme des études adapté à tout type de public (enfants et adultes).

2. **MISSION PRINCIPALE DU POSTE**

Assurer les interventions musicales en milieu scolaire dans les écoles de l'intercommunalité du Guillestrois-Queyras pour les classes allant de la petite section de maternelle au CM2. Une pratique régulière d'un instrument spécifique et des compétences élargies à la formation musicale et à l'éveil musical seraient appréciées.

3. **MISSIONS ET ACTIVITES**

Dans le respect de la charte de l'enseignement artistique spécialisé et le Schéma Départemental de l'Enseignement Artistique, l'enseignant(e) recruté(e) aura en charge, sous la responsabilité de la Directrice de l'école de musique :

Enseignement

En milieu scolaire, en collaboration avec les équipes pédagogiques de l'EMAGQ, et après validation par l'Inspection académique, l'intervenant(e) devra :

- Mettre en place des activités musicales,
- Créer des liens entre les institutions artistiques et les écoles élémentaires et primaires du territoire,
- Susciter des actions musicales et accompagner les projets suivant les orientations données par l'Education Nationale,
- Mettre au point des méthodes de travail afin de répondre de façon générale, à toutes demandes artistiques et pédagogiques des enseignants, en apportant un éclairage technique ou toute autre forme d'approche qui favorisera les apprentissages conduits par l'enseignant(e) de la classe,
- Apporter une contribution à l'élaboration des projets pédagogiques, et de prendre les initiatives s'inscrivant dans le cadre de ses fonctions.

Au sein de l'EMAGQ, en collaboration avec l'équipe pédagogique et la direction de l'école de musique, l'intervenant(e) pourra être amené(e) en fonction des effectifs à la rentrée prochaine, à mettre en place et à organiser des ateliers conformes à ses compétences de formation (éveil musical, chorale, cours d'instruments et ateliers collectifs)

1. Organiser et suivre les études des élèves, coordonner ses programmes avec les autres enseignants dans le cadre du Règlement des études
2. Aider à la conception et à l'évaluation des projets d'élèves
3. Conduire des projets pédagogiques, plus particulièrement à dimension collective et transversale
4. Encadrement de pratiques collectives

Participation à la vie de l'établissement et de la collectivité

- Participer à la mise en réseau pédagogique départementale et régionale
- Participer à la concertation pédagogique
- Participer à l'action culturelle de l'établissement et à la mise en œuvre du projet d'établissement
- Participer aux actions s'inscrivant dans la vie culturelle locale
- Tenir auprès des élèves, des parents d'élèves, des praticiens amateurs, un rôle de conseil et d'aide à l'orientation et à la réalisation de projets.
- Contribuer à la mise en place de projets fédérateurs favorisant la transversalité entre les disciplines de l'établissement en lien avec le PEAC

4. RELATIONS DU POSTE

- Avec les élèves et les enseignants des classes dans lesquelles se déroulent les interventions
- Avec les élèves et les parents d'élèves, en position d'interface entre les publics accueillis et l'établissement d'enseignement
- Avec l'ensemble des acteurs de l'équipe pédagogique et l'équipe administrative de l'établissement et de la collectivité
- Avec l'équipe de direction, l'équipe administrative et technique
- Avec les acteurs artistiques et culturels lors d'événements artistiques, de représentations, de projets à dimension pédagogique.

5. PROFIL ET COMPETENCES REQUISES :

Savoirs :

Compétences didactiques et pédagogiques :

- Faire preuve de capacités d'adaptation à un environnement en perpétuelle évolution,
- Connaître les textes cadres régissant l'enseignement artistique spécialisé,
- Connaître le Règlement des Etudes, et le Projet d'établissement, être apte à se les approprier, s'y inscrire, et être force de proposition à leur égard,
- Connaître les méthodes et techniques pédagogiques en lien avec sa discipline,
- Savoir intégrer les innovations, les réformes, l'évolution de la discipline et des pratiques associées.

Savoirs faire

Compétences musicales et artistiques :

- Avoir une pratique artistique régulière,
- Connaître les langages artistiques, les répertoires, les compositeurs et interprètes, avoir une attitude d'ouverture aux formes nouvelles d'expressions artistiques, Maîtriser les « savoirs faire » techniques
- Pratiques de langages musicaux éclectiques

- Bonne technique vocale et capacité à diriger une chorale
- Pratique de deux instruments dont un instrument harmonique

Savoirs être

Compétences d'organisation, compétences relationnelles :

- Faire preuve de capacités d'organisation, de rigueur, et de méthode, être capable de proposer et mettre en œuvre des projets artistiques, pédagogiques et culturels partenariaux favorisant la dimension collective et l'interdisciplinarité,
- Savoir travailler en équipe, avoir le sens des relations humaines,
- Avoir le sens du service public et être respectueux du code de déontologie Être apte à rendre compte.

6. DIPLÔMES ET EXPERIENCES REQUIS :

Titulaire du DUMI

Avoir un parcours et une pratique artistique personnels

Permis B indispensable

CONTRAINTES ET CONDITIONS PARTICULIERES DE TRAVAIL :

Permis B. Déplacements dans les communes de l'intercommunalité à prévoir (Guillestrois-Queyras).

Posséder une voiture personnelle. Possibilité d'utiliser les véhicules de la collectivité.

Disponibilité et souplesse dans la répartition des emplois du temps, liées à la spécificité du territoire.

Poste basé à Guillestre (05600) dans les locaux du siège de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras (CCGQ), au sein de l'EMAGQ, avec déplacements possibles sur le territoire,

Poste à temps non-complet (10h hebdomadaires et plus selon polyvalence) - Prise de poste : 1^{er} septembre 2023

Salaires indicatifs : 756.87 net mensuel (basé sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale du cadre d'emploi) + régime indemnitaire + supplément familial de traitement le cas échéant + CNAS (action sociale).

Candidatures (lettre de motivation + CV) à adresser au plus tard le **1^{er} juin 2023** à :

Monsieur le Président de la CCGQ, BP 12 – Passage des écoles-05600 GUILLESTRE

Candidatures numériques de préférence, avec accusé de réception demandé par l'expéditeur, à envoyer à contact@comcomgq.com

Lettre et CV à libeller de la manière suivante :

NOM-CV.doc

NOM-Candidature.doc

Demander des renseignements complémentaires à adresser à :

Mme Barbara LEULIER ROCHELOIS, directrice de l'EMAGQ : 04 92 45 18 55 /

barbara.leulier-rochelois@comcomgq.com